

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber
Code du produit : 053145U20

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Encre d'imprimerie; Matières apparentées aux encres d'imprimerie; Colorant, Agents de coloration, teintures

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ECKART Suisse SA
Route de la Brasserie 2
1963 Vétroz
Téléphone : +410273454800
Téléfax : +410273454859
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : msds.eckart@altana.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

NCEC: +44 1235 239670 (Europe)
Call and response in your language is possible.
Contract no.: ECKART29003-NCEC

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

| | |
|---|--|
| Irritation cutanée, Catégorie 2 | H315: Provoque une irritation cutanée. |
| Lésions oculaires graves, Catégorie 1 | H318: Provoque de graves lésions des yeux. |
| Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 | H317: Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2 | H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxane-5-yl)méthyle
acrylate de 2-hydroxy-3-phénoxypropyle
phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle
Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid
Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid
anhydride maléique

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

| Nom Chimique | No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement | Classification RÈGLE MENT (CE) No 1272/2008 | Concentration (% w/w) |
|---|--|--|--------------------------|
| acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle | 66492-51-1 266-380-7 | Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411 | >= 25 - < 50 |
| acrylate de 2-hydroxy-3-phénoxypropyle | 16969-10-1 241-045-8 | Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411 | >= 25 - < 50 |
| phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle | 84434-11-7 282-810-6 | Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411 | >= 2,5 - < 10 |
| Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.,.alpha.'-[(1-méthylethylidene)di-4,1-phenylene]bis[.omega.'-(1-oxo-2-propenyl)oxy]- | 64401-02-1 | Aquatic Chronic 2; H411 | >= 2,5 - < 10 |
| poudre (stabilisée) d'aluminium | 7429-90-5 231-072-3 013-002-00-1 01-2119529243-45 | Flam. Sol. 1; H228 | >= 1 - < 10 |
| Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid | 52408-84-1 500-114-5 | Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 | >= 1 - < 10 |
| Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid | 28961-43-5 500-066-5 | Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 | >= 0,1 - < 1 |
| acide acrylique | 79-10-7 201-177-9 607-061-00-8 | Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Aquatic Acute 1; | >= 0,1 - < 0,25 |

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

| | | | |
|--------------------|---------------------------------------|---|-----------------|
| | | <p>H400 Aquatic Chronic 2; H411</p> <hr/> <p>Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1</p> <hr/> <p>Limite de concentration spécifique STOT SE 3; H335 ≥ 1 %</p> <hr/> <p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale: 500 mg/kg</p> | |
| anhydride maléique | 108-31-6 203-571-6 607-096-00-9 | <p>Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1A; H317 STOT RE 1; H372 (Système respiratoire) EUH071</p> <hr/> <p>Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1A; H317 ≥ 0,001 %</p> <hr/> <p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale: 500 mg/kg</p> | ≥ 0,001 - < 0,1 |

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Amener la victime à l'air libre.
S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Sable sec
poudre ABC
-

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

Mousse

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
Dioxyde de carbone (CO2)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Conseils généraux : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Ne pas rincer à l'eau.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date d'impression: 23.04.2024 |
| 12.0 | 22.04.2024 | 102000000361 | Date de la première version publiée: 03.09.2014 |

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Garantir absolument la mise à la terre des récipients et des appareils. Réaction avec l'eau en libérant un gaz extrêmement inflammable (hydrogène). Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
- Précautions pour le stockage : Ne pas entreposer près des acides.
-

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

en commun Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables.
Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.
Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle | Base | |
|---|-----------|--|------------------------|-------------|--|
| poudre (stabilisée) d'aluminium | 7429-90-5 | VME | 10 mg/m3 | FR VLE | |
| | | Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives | | | |
| | | VME (poudre) | 5 mg/m3 | FR VLE | |
| | | Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives | | | |
| | | VME | 7 mg/m3 | FR VLE | |
| | | Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes | | | |
| | | VME (Fraction alvéolaire) | 3,5 mg/m3 | FR VLE | |
| Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes | | | | | |
| acide acrylique | 79-10-7 | VME | 10 ppm 29 mg/m3 | FR VLE | |
| | | Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives | | | |
| | | VLCT (VLE) | 20 ppm 59 mg/m3 | FR VLE | |
| | | Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives | | | |
| | | STEL | 20 ppm 59 mg/m3 | 2017/164/EU | |
| | | Information supplémentaire: Indicatif | | | |
| | | TWA | 10 ppm 29 mg/m3 | 2017/164/EU | |
| Information supplémentaire: Indicatif | | | | | |
| anhydride maléique | 108-31-6 | VLCT (VLE) | 1 mg/m3 | FR VLE | |
| | | Information supplémentaire: Risque d'allergie, Valeurs limites indicatives | | | |

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Utilisation finale | Voies d'exposition | Effets potentiels sur la santé | Valeur |
|---|--|--------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| acrylate de 2-hydroxy-3-phénoxypropyle | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 1,65 mg/m3 |
| | Travailleurs | Dermale | Long terme - effets systémiques | 4,67 mg/kg |
| | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 0,29 mg/m3 |
| | Consommateurs | Dermale | Long terme - effets systémiques | 1,67 mg/kg |
| | Consommateurs | Oral(e) | Long terme - effets systémiques | 0,17 mg/kg |
| | phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle | Travailleurs | Dermale | Long terme - effets systémiques |
| Travailleurs | | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 5,88 mg/m3 |
| poudre (stabilisée) d'aluminium | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 3,72 mg/m3 |
| | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets locaux | 3,72 mg/m3 |
| | Consommateurs | Oral(e) | Long terme - effets systémiques | 3,95 mg/kg |
| | Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques |
| Travailleurs | | Dermale | Long terme - effets systémiques | 1,92 mg/kg |
| Consommateurs | | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 4,87 mg/m3 |
| Consommateurs | | Dermale | Long terme - effets systémiques | 1,15 mg/kg |
| Consommateurs | | Oral(e) | Long terme - effets systémiques | 1,39 mg/kg |
| Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid | | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques |
| | Travailleurs | Dermale | Long terme - effets systémiques | 0,8 mg/kg |
| | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 4,9 mg/m3 |
| | Consommateurs | Dermale | Long terme - effets systémiques | 0,48 mg/kg |
| | Consommateurs | Oral(e) | Long terme - effets systémiques | 1,39 mg/kg |
| | acide acrylique | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques |
| Travailleurs | | Inhalation | Aigu - effets | 30 mg/m3 |

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

| | | | systemiques | |
|--|---------------|------------|---------------------------------|-----------|
| | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets locaux | 30 mg/m3 |
| | Travailleurs | Inhalation | Aigu - effets locaux | 30 mg/m3 |
| | Travailleurs | Dermale | Long terme - effets locaux | 1 mg/cm2 |
| | Travailleurs | Dermale | Aigu - effets locaux | 1 mg/cm2 |
| | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets systemiques | 3,6 mg/m3 |
| | Consommateurs | Inhalation | Aigu - effets systemiques | 3,6 mg/m3 |
| | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets locaux | 3,6 mg/m3 |
| | Consommateurs | Inhalation | Aigu - effets locaux | 3,6 mg/m3 |
| | Consommateurs | Oral(e) | Long terme - effets systemiques | 0,4 mg/kg |
| | Consommateurs | Oral(e) | Aigu - effets systemiques | 1,2 mg/kg |
| | Consommateurs | Dermale | Long terme - effets locaux | 1 mg/cm2 |
| | Consommateurs | Dermale | Aigu - effets locaux | 1 mg/cm2 |

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Compartiment de l'Environnement | Valeur |
|---|---------------------------------|---------------|
| acrylate de 2-hydroxy-3-phénoxypropyle | Eau douce | 0,0044 mg/l |
| | Intermittent water release | 0,044 mg/l |
| | Eau de mer | 0,00044 mg/l |
| | STP | 10 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 0,0345 mg/kg |
| | Sédiment marin | 0,00345 mg/kg |
| | Sol | 0,0043 mg/kg |
| poudre (stabilisée) d'aluminium | Eau douce | 0,0749 mg/l |
| | clarification plant | 20 mg/l |
| Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid | Eau douce | 0,0057 mg/l |
| | Eau de mer | 0,00057 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 0,0168 mg/kg |
| | Sédiment marin | 0,00168 mg/kg |
| | STP | 10 mg/l |
| | Sol | 0,0011 mg/kg |
| Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid | Sol | 0,00644 mg/kg |
| | Eau douce | 0,00195 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 0,038 mg/kg |
| | STP | 10 mg/l |

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

| | | |
|-----------------|----------------------------|----------------|
| | Eau de mer | 0,000195 mg/l |
| | Sédiment marin | 0,0038 mg/kg |
| | Intermittent Release | 0,00195 mg/l |
| | Intermittent water release | 0,0195 mg/l |
| acide acrylique | Eau douce | 0,003 mg/l |
| | Eau de mer | 0,0003 mg/l |
| | STP | 0,9 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 0,02364 mg/kg |
| | Sédiment marin | 0,002364 mg/kg |
| | Sol | 1 mg/kg |
| | Intermittent water release | 0,0013 mg/l |
| | Secondary Poisoning | 0,03 mg/kg |

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de protection chimique

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

Remarques

: Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

| | | |
|---|---|---|
| Forme | : | liquide |
| Couleur | : | argent |
| Odeur | : | caractéristique |
| Seuil olfactif | : | Donnée non disponible |
| Point/intervalle de fusion | : | Non applicable |
| Point/intervalle d'ébullition | : | > 100 °C |
| Inflammabilité | : | Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : | Donnée non disponible |
| Point d'éclair | : | > 100 °C |
| Température d'auto-inflammation | : | Donnée non disponible |
| Température de décomposition | : | Donnée non disponible |
| pH | : | substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau) |
| Viscosité, cinématique | : | Donnée non disponible |
| Solubilité(s) | | |
| Hydrosolubilité | : | insoluble |
| Solubilité dans d'autres solvants | : | Donnée non disponible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : | Donnée non disponible |
| Pression de vapeur | : | Donnée non disponible |
| Pression de vapeur pour les composants: | | |
| acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle | : | 0,6 Pa (20 °C) |
| Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid | : | 0,0032 Pa (20 °C) Méthode: OCDE ligne directrice 104 |
| Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid | : | 0,0032 Pa (20 °C) |

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

acide acrylique : 5,29 hPa (25 °C)

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1,1 gcm³

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule
Répartition de la taille des particules : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Sous l'action des acides et des solutions alcalines, formation possible d'hydrogène.
Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.

Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides
Bases
Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ces informations ne sont pas disponibles.

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date d'impression: 23.04.2024 |
| 12.0 | 22.04.2024 | 102000000361 | Date de la première version publiée: 03.09.2014 |

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

poudre (stabilisée) d'aluminium:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

acide acrylique:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

DL50 (Rat, mâle): 1,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,1 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après un contact cutané unique.

anhydride maléique:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:

phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle:

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

acide acrylique:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 3 min
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Corrosif après 3 minutes d'exposition ou moins

anhydride maléique:

Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

acrylate de 2-hydroxy-3-phénoxypropyle:

Résultat : Corrosif

phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle:

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid:

Résultat : Irritation des yeux

Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid:

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

Résultat : Irritant pour les yeux.

acide acrylique:

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : A un effet sensibilisant.

Composants:

acrylate de 2-hydroxy-3-phénoxypropyle:

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle:

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid:

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Propylidynetrimechanol, ethoxylated, esters with acrylic acid:

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Remarques : A un effet sensibilisant.

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.

anhydride maléique:

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

acide acrylique:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

anhydride maléique:

Voies d'exposition : Inhalation
Organes cibles : Système respiratoire
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 1.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

acrylate de 2-hydroxy-3-phénoxypropyle:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

milieu aquatique néfastes à long terme.

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.,.alpha.'-[(1-methylethylidene)di-4,1-phenylene]bis[.omega.-[(1-oxo-2-propenyl)oxy]-:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

acide acrylique:

Facteur M (Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique) : 1

Facteur M (Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique) : 1

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,52 (23 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Évaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Le code européen des déchets : 08 03 12* - déchets d'encre contenant des substances dangereuses

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
En accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : UN 3082

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

IMDG : UN 3082

IATA : UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
((5-ethyl-1,3-dioxan-5-yl)methyl acrylate)

IATA : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
((5-ethyl-1,3-dioxan-5-yl)methyl acrylate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

| | Classe | Risques subsidiaires |
|-------------|--------|----------------------|
| ADR | : 9 | |
| IMDG | : 9 | |
| IATA | : 9 | |

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du danger : 90
Étiquettes : 9
Code de restriction en tunnels : (-)

IMDG
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
Instruction d'emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9

IATA (Passager)
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964
Instruction d'emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

Étiquettes : 9

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Pour des conditionnements simples <=5L / 5 kg, ou des combinaisons de conditionnements avec emballage intérieur <=5L / 5 kg net par emballage intérieur SV375 ADR, 2.10.2.7 IMDG-Code, A197 IATA-DGR peut être appliqué.

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 3
acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle (Numéro sur la liste 3)
phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle (Numéro sur la liste 3)
poudre (stabilisée) d'aluminium (Numéro sur la liste 40)
Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid (Numéro sur la liste 3)
Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid (Numéro sur la liste 3)
acide acrylique (Numéro sur la liste 40, 3)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation : Non applicable

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

(Article 59).

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable
REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
H228 : Matière solide inflammable.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H312 : Nocif par contact cutané.
H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 : Nocif par inhalation.
H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë
Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam. : Lésions oculaires graves
Eye Irrit. : Irritation oculaire
Flam. Liq. : Liquides inflammables
Flam. Sol. : Matières solides inflammables
Resp. Sens. : Sensibilisation respiratoire
Skin Corr. : Corrosion cutanée
Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée
STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

| | |
|---------------------|--|
| STOT SE | : répétée |
| 2017/164/EU | : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique |
| FR VLE | : Europe. Directive 2017/164/UE de la Commission établissant une quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle |
| 2017/164/EU / STEL | : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France |
| 2017/164/EU / TWA | : Valeur limite à court terme |
| FR VLE / VME | : Valeurs limites - huit heures |
| FR VLE / VLCT (VLE) | : Valeur limite de moyenne d'exposition |
| | : Valeurs limites d'exposition à court terme |

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accéléérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

ROTOSTAR UV FX 68-41002 Shrink Silber

Version 12.0 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000361 Date d'impression: 23.04.2024
Date de la première version publiée: 03.09.2014

Classification du mélange:

| | |
|-------------------|------|
| Skin Irrit. 2 | H315 |
| Eye Dam. 1 | H318 |
| Skin Sens. 1 | H317 |
| Aquatic Chronic 2 | H411 |

Procédure de classification:

| |
|-------------------|
| Méthode de calcul |

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR